



Agricultrice installée à Ollioules, Isabelle Pertois a, depuis 2022, entièrement converti son exploitation à la culture de fruits tropicaux, dont la banane. À Coste Chaude, elle va faire de même. PHOTO V. B.

LA SEYNE La Ville a choisi d'installer, sur les parcelles communales de Coste Chaude, une agricultrice spécialisée dans le bio, qui va développer la culture de fruits exotiques adaptés au changement climatique.

Une immense bananeraie bientôt à Coste Chaude !

PAR MICHAËL GUILLON / MGUILLON@NICEMATIN.FR

IL VA FALLOIR s'y habituer. Sur le terrain municipal de Coste Chaude, soustrait à l'urbanisation en 2020 pour retrouver sa vocation agricole, les bananiers vont remplacer une partie des pins ! Après deux appels à manifestation d'intérêt pour trouver un professionnel chargé d'exploiter le site de 2,9 hectares, un comité technique composé de représentants de la commune, de la Métropole, de la Chambre d'agriculture et de la SAFER[®] a retenu la candidature d'Isabelle Pertois qui, depuis 2022, a entièrement converti une parcelle agricole de la Castellane (Ollioules) à la culture de fruits tropicaux. Et ce, explique-t-elle, « suite à la répétition des canicules ».

Son projet pour Coste Chaude s'inscrit donc dans la continuité de l'exploitation ollioulaise (baptisée L'Enregado) afin de « structurer et développer une arboriculture tropicale adaptée au contexte méditerranéen, et plus particulièrement la culture du bananier ».

Et pour cause : « La banane consomme quatre fois moins d'eau que la tomate, explique Isabelle Pertois. C'est aussi le fruit le plus

“
Étant Seynoise, c'est un grand plaisir pour moi de montrer mon savoir-faire ici

ISABELLE PERTOIS,
LE DOMAINE DE L'ENREGADO

consommé en France. Pour autant, la banane varoise devra se faire sa place car son prix n'est pas compétitif comparé à celle qui vient de République dominicaine. D'où l'importance de développer une deuxième exploitation, afin de baisser les coûts de production ».

Un bail rural de neuf ans

Jeudi en mairie, l'agricultrice a donc signé, avec le premier magistrat, un bail rural conclu pour une durée de neuf ans, avec un fermage mensuel fixé à 435 euros (sur la base des arrêtés préfectoraux) révisable chaque année. Pour accompagner le lancement de l'exploitation et les travaux

nécessaires, la Ville consent à exonérer les trois premiers de fermage.

« C'est un projet agricole de haute qualité, dont je suis très content », a souligné le maire Dorian Munoz, ajoutant : « Mme Pertois a toutes les qualités pour exploiter au mieux ce morceau de terre seynoise ».

« En nous choisissant, a répondu l'intéressée, vous avez relevé un défi, celui d'une femme à la tête d'une exploitation agricole, et celui d'une activité avant-gardiste et innovante en agriculture bio et en fruits tropicaux ».

« Étant Seynoise, c'est un grand plaisir pour moi de montrer mon savoir-faire et d'apporter ici ce projet », ajoute Isabelle Pertois qui prévoit, à partir du printemps prochain, de planter 450 plants de bananiers (les plants viendront de l'exploitation ollioulaise) sur 1,4 hectare. Puis de passer à 600 plants la troisième année avec, pour ambition, de créer à Coste Chaude « la plus grande bananeraie de la région Paca ».

Elle précise au passage que les premières bananes devraient sortir « d'ici à deux ans ». Mais ce

L'INFO

L'action de la Ville

Après avoir arrêté, en 2020, un projet immobilier de 145 logements à Coste Chaude, la Ville a racheté le terrain et l'a fait classer en zone agricole. Puis elle a engagé des travaux de remise en état du site : pose d'une clôture avec un portail et deux portillons, renforcement d'un plancher de la maison de 225 m², reprise d'une panne sous toiture, fourniture et pose des portes d'entrée, des fenêtres et volets, pose de compteurs d'eau et d'électricité. Le tout représentant un investissement de 122 000 euros, financés avec une subvention de 73 700 euros.

n'est pas tout : l'agricultrice réserve 0,7 ha pour 150 plants d'agrumes (citrons, mandarines, oranges, pommelos...) et 0,5 ha pour 150 plants d'autres fruits tropicaux (goyaves, avocats, papayes, pitayas, maracujas, citronnelle de Madagascar...).

Valorisation des invendus

Autre originalité du projet : « On va aménager une légumerie et une conserverie pour transformer les invendus (tisanes, nectars, jus, compotes, soupes, confitures...). Tous les produits respecteront la traçabilité bio », annonce l'agricultrice qui souhaite privilégier les circuits courts : vente directe sur place, commercialisation de paniers repas pour les entreprises, et intégration des fruits dans la restauration collective. Sa société dispose d'ailleurs déjà d'un site internet (domaineenregado.com) pour la vente aux particuliers et aux sociétés des fruits ollioulais.

Et, comme à Ollioules, l'exploitation seynoise sera ouverte au public pour des séances de sensibilisation au bio et à la saisonnalité, pour l'éveil des scolaires à l'agriculture durable, mais aussi pour la participation à des événements communaux et la contribution à l'animation du quartier. « Il faudra toutefois attendre au moins un an pour qu'il y ait des bananiers à voir », précise Isabelle Pertois qui prévoit, à terme, l'embauche de six personnes à temps partiel, notamment des personnes en insertion, pour aider sur l'exploitation.

« Une filière innovante »

Enfin, l'agricultrice indique qu'elle travaille, avec un ingénieur agronome du groupement des producteurs bio du Var (Agnibio-Var), qui l'accompagne dans sa démarche « bio et fruits tropicaux ». Avec notamment pour objectif de monter une filière visant le label Indication géographique protégée (IGP) pour la « banane du Var ». « On travaille aussi, complète-t-elle, avec la société Les Alchimistes sur la récupération de la fibre de banane pour remplacer le plastique, comme cela se fait en Afrique et en Indonésie ».

Autant de projets qui, espère Isabelle Pertois, permettront de « positionner La Seyne comme l'épicentre d'une filière innovante, durable et écologique ».

1. Société d'aménagement foncier et d'établissement rural.



Le maire Dorian Munoz a remis, jeudi, les clés de Coste Chaude à l'agricultrice Isabelle Pertois. PHOTO M. G.